

PLAN D'ACCÈS - NOUMÉA

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE

- Du 1^{er} novembre au 30 avril : tous les jours de 5 h à 19 h.
- Du 1^{er} mai au 30 septembre : tous les jours de 6 h à 18 h.
- Du 1^{er} octobre au 31 octobre : tous les jours de 6 h à 18 h 30.

Accès aux pistes VTT et à la piste cyclable resté plus autorisé 45 minutes avant la fermeture du site

Attention, les pistes peuvent être fermées pour des raisons diverses, telles que : une météo défavorable, l'entretien des pistes...

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112, le 18 ou le 15.

RENSEIGNEMENTS : province-sud.nc/boucles-tina



LA MANGROVE UN ÉCOSYSTÈME REMARQUABLE

La mangrove est une forêt amphibie qui se développe généralement sur les littoraux tropicaux.

En Nouvelle-Calédonie, elle est principalement sur les rives de la côte ouest et occupe environ 250 km² (2 % de la surface originelle).

Elle est soumise au flux et au reflux de la mer, ce qui génère des formes de vie très particulières pour les animaux et les plantes qui y vivent.

La mangrove est un écosystème riche aux fonctions multiples et indispensables :

- elle fixe et filtre les sédiments apportés par les cours d'eau ;
- elle produit des débris végétaux qui sont à la base d'une chaîne alimentaire diversifiée ;
- elle offre un abri précieux pour de nombreuses espèces (poissons, crustacés, poissons...)
- elle sert de lieu de refuge, de reproduction mais surtout de nurserie à de nombreux poissons ;
- elle joue un rôle socio-économique (plantes médicinales, pêche, artisanat, combustible) ;
- des actions de nettoyage de la mangrove ont lieu chaque année (TIG, BRP, associations environnementales).

Diverses actions humaines menacent ces zones humides : les déchets sauvages, les jets d'eau usés, les remblais, les coupes de terre...

TIG : Travail d'Intérêt Général
BRP : Régénération Pénale pour les Mineurs



LA FORÊT SÈCHE

Vous vous trouvez au cœur de la forêt sèche de la Pointe Lissala. L'une des dernières reliques de cet habitat sur la presqu'île de Nouméa.

Présente uniquement sur la Côte Ouest de la Grande Terre (région la moins arrosée), cette forêt s'étend du littoral jusqu'à 300 m d'altitude. Les arbres de la forêt sèche sont de taille moyenne (moins de 15 m), le sous-bois est dense et sombre. De nombreuses lianes s'éparpillent mais ni les mousses, ni les fougères, ni les palmiers ne sont présents.

Cette forêt comprend 379 espèces de plantes, dont plus de la moitié est endémique (dont un micro endémique avec Le tradendron qui ne pousse que sur la presqu'île de Tina. De nombreux animaux vivent dans cette forêt, comme les oiseaux, les geckos, les insectes et les bulbes).

La Nouvelle-Calédonie possède ainsi un trésor rare et vivant. Ces espèces uniques participent à un équilibre écologique fragile.

Depuis plusieurs années la Province Sud a relancé une opération d'entretien des espaces envasés (les forêts minimes) et organise des plantations de plants de forêt sèche (plus d'un million déjà). La forêt sèche couvrait autrefois toutes les plaines de la côte ouest. À l'heure actuelle, il n'en reste que 2 % (100 km²) éparpillés souvent en parcelles très dégradées.

La forêt sèche a été reconnue comme un des écosystèmes d'intérêt patrimonial par le code de l'environnement de la province Sud, qui met en œuvre plusieurs programmes de protection de cet habitat.



Les Boucles de Tina

7,5 km piste cyclable et plus de 26 km de pistes VTT aménagées avec des modules.

La Piste cyclable de Tina est ouverte au public 7 jours/7. Elle répond, depuis sa création en 1992, à une attente des usagers et des clubs pour la pratique du vélo de route.

La pratique du VTT connaît un engouement sans égal depuis quelques années. Elle est appréciée par un public de tout âge et de tout niveau. Pour dynamiser le site de Tina et l'ouvrir au plus grand nombre, la province Sud a aménagé des pistes depuis 2013. Ce site est devenu « Les Boucles de Tina ».

Le site « Les Boucles de Tina » possède une diversité de sentiers monocarres ouverts aussi bien aux vététistes débutants (classement vert) qu'aux experts (classement noir). Les pistes VTT comprennent des modules en bois, des zones techniques, aménagements, une pump track, un bike park et une jump line.

Ce nouvel équipement provincial représente un outil exceptionnel, aussi bien pour la pratique individuelle que pour des séances scolaires, des stages sportifs de vacances, des animations de clubs, des compétitions et des événements.

L'emplacement de ce site est exceptionnel !

En pleine île et facile d'accès, le site « Les Boucles de Tina » est au cœur de la forêt sèche et le long de la mangrove.

Pour améliorer le public, des panneaux sont placés à l'entrée et à la fin de la piste cyclable, afin de sensibiliser à la faune et à la flore exceptionnelle, fragile et essentielle.

Ce site est votre !

Pour le bien de tous, observez les consignes de sécurité, tant pour votre bien, que pour celui des autres.

Prenez du plaisir à l'utiliser et à le respecter, pour que bientôt, il puisse encore évoluer.



Consignes de sécurité :

- À l'arrêt, du coque et de chaussures fermées sont obligatoires (obligation autorisée dans le bike park et la pump track).
- L'utilisation des différentes pistes est exclusivement réservée aux cyclistes, aux vététistes et aux footballeurs.
- Le sens de circulation des pistes est signalé par des jonctionnelles. À défaut être impérativement respectés.
- Les enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Interdictions :

- De pénétrer sur le site à pied, sauf un accompagnement des enfants dans le bike park et la pump track.
- De pénétrer sur le site avec des animaux, même domestiques.
- D'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, non autorisées.
- De procéder à des actions de vente (sauf autorisation).
- De jeter les déchets et les chewing-gum en dehors des poubelles prévues à cet effet.
- De couper arbres et arbustes.
- De fumer.
- De faire du feu.
- De pénétrer dans l'enceinte en état d'ivresse et/ou en tenue inappropriée.
- D'introduire des armes ou tout objet dangereux.
- D'introduire des matières dangereuses, insalubres, inflammables ou inflammables.
- De rentrer avec tout matériel n'ayant aucun lien direct avec l'activité des installations.
- D'intervention de sortir des sentiers balisés. Vous êtes en forêt sèche, respectez-la.

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112.



Règlement d'utilisation « Les Boucles de Tina » VTT - VTT AE

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos et vélos électriques.

La pratique du VTT est un terrain sous votre propre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. Le casque est obligatoire.

Le casque intégral et les chaussures fermées sont obligatoires, des protections sont vivement conseillées (gants, ouïssière, genouillères, dorsale...), ainsi qu'un VTT tout suspendu sont fortement conseillés pour pratiquer l'activité sur les pistes noires.

Maintenez votre vitesse. Ne pas sauter par fort vent.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obtenez le passage ou si vous êtes passés sans visible des autres pratiquants.

Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en dessous de vous, ont la priorité.

Vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement avant de partir, pour votre sécurité et celle des autres.

Tout usager se pénètre 1 heure avant la fermeture du site. Avant d'entrer, vous devez laisser votre nom et votre numéro de téléphone au vigilant à l'entrée du site.

OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS :

- Casque obligatoire
- Chaussures fermées
- Gants
- Genuillères
- Dorsale
- Outilssière
- VTT tout suspendu

A chaque module son niveau de difficulté. Remplissez les modules équipés d'un niveau de difficulté technique. Remplissez les modules, qu'après les avoir observés à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir.

Réalisez-vous à la fin des modules ainsi qu'aux panneaux implantés sur la piste pour profiter de votre parcours en toute sécurité.

Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.

Ne vous surmenez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles (vert et bleu). Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules, de modifier les tracés ou la signalétique, de remettre les pistes à contre sens et de rouler dans les zones fermées.

Il est strictement interdit de pénétrer sur le site muni d'un support autre qu'un vélo, un vélo à assistance électrique ou un footbike, les diadèmes sont autorisés dans le Bike Park et la Pump Track.

Respectez les autres pratiquants, amusez-vous et encouragez les débutants !

BALISAGE :

- Vert
- Bleu
- Rouge
- Orange
- Jaune
- Noir

OUVERTURE DES PISTES EN TEMPS REEL

province-sud.nc/boucles-tina

Règlement d'utilisation du site

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos VTT et VE.

La pratique du VTT est un terrain sous votre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. Le casque et les chaussures fermées sont obligatoires, les gants et autres protections (genuillères, dorsale...) sont fortement conseillés pour pratiquer l'activité sur les pistes noires.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obtenez le passage ou si vous êtes passés sans visible des autres pratiquants.

Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en dessous de vous ont la priorité.

Avant de partir, vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement.

Remplissez les modules qu'après avoir lu les consignes techniques. Remplissez les modules qu'après avoir observé à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir.

Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.

Ne vous surmenez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles. Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident, vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules, de modifier les tracés ou la signalétique, de remettre les pistes à contre sens et de rouler dans les zones fermées.

*Plus qu'un règlement, province-sud.nc/boucles-tina

Pour emprunter les modules :

- Lisez les consignes techniques - Observez à pied
- Engagez-vous seulement si vous vous sentez capable.

Les codes de difficulté :

PISTE VTT VERT : NIVEAU FACILE (VERT)

PISTE VTT BLEU : NIVEAU MOYEN (BLEU)

PISTE VTT ROUGE : NIVEAU DIFFICILE (ROUGE)

PISTE VTT NOIR : NIVEAU TRÈS DIFFICILE (NOIR)

Attention, les pistes peuvent être fermées pour des raisons diverses, telles que : une météo défavorable, l'entretien des pistes...

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112, le 18 ou le 15.

BALISAGE :

- Vert
- Bleu
- Rouge
- Orange
- Jaune
- Noir

DÉLIMITATION DES ZONES

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Zone 4
- Zone 5

Légende

- 4 Easy Rider Distance : 788 m
- 10 Viouviou Distance : 117 m
- 20 T'es Vert Distance : 564 m
- 25 Petits mollets Distance : 353 m
- 35 Vert de Bén Coal Distance : 1 054 m
- 38 Vert dur Distance : 1 257 m
- 44 Kiki vouldi go Distance : 819 m
- 46 Pèpère la Gague Distance : 697 m
- 48 Goupès jaunes Distance : 90 m
- 49 Tina turner Distance : 246 m
- 1 Forêt sèche Distance : 2 013 m
- 5 Poul mouillés Distance : 106 m
- 16 Tire-fesses "Sergio" Distance : 97 m
- 18 Roche à biches Distance : 1 880 m
- 21 Achatin Distance : 563 m
- 27 Canard Bleu Distance : 82 m
- 32 Caillou bleu Distance : 289 m
- 34 Papillon bleu Distance : 845 m
- 36 Tinannas Distance : 74 m
- 38 Tinandron Distance : 101 m
- 39 Tinadérance Distance : 57 m
- 41 Tranquille Emile Distance : 223 m
- 43 Baptiste's corners Distance : 200 m
- 45 Treize à la douzaine Distance : 141 m
- 50 Squatina Distance : 66 m
- 2 Sente électrique Distance : 94 m
- 3 Creek à Crack Distance : 154 m
- 7 Tina Slide Distance : 82 m
- 12 Ti-penche Distance : 58 m

- 18 Même pas peur Distance : 146 m
- 17 Crève-Coeur Distance : 799 m
- 17 Crève-Coeur Distance : 174 m
- 16 Éraport Distance : 107 m
- 12 Omégarando Distance : 158 m
- 26 Micurus Distance : 61 m
- 23 Tinavlanche Distance : 115 m
- 21 Tinannacoda Distance : 83 m
- 17 Quinte Flèche Distance : 728 m
- 40 Cool Ranch Distance : 148 m
- 48 Flambyante Distance : 95 m
- 48 Dévers TIG Distance : 174 m
- 6 Racines à gogo Distance : 132 m
- 5 Chameau Distance : 70 m
- 6 Diagonale du fou Distance : 230 m
- 8 Dromadaire Distance : 98 m
- 11 Roller Coaster Distance : 75 m
- 26 Vélociptor Distance : 512 m
- 26 Cormoran Noir Distance : 226 m
- 28 Gros mollets Distance : 100 m
- 1 Le saut de Gian Distance : 68 m
- 1 Pattes à traîne Distance : 44 m
- 41 Tinadrinale Distance : 508 m
- 4 believe I can fly Distance : 70 m
- 50 Ti n'a pas peur Distance : 24 m
- 50 Tinapensant Distance : 28 m
- 50 Carf volant Distance : 300 m
- 50 Passion sauvage Distance : 587 m
- 50 Tinatoréine Distance : 109 m
- 50 Ti-penche passion Distance : 105 m
- 57 Liane de feu Distance : 58 m
- 56 Pomme-cannelle Distance : 277 m
- 56 Steps by Tig Distance : 198 m
- 10 Banc de Pierre Distance : 441 m
- 41 Daguet Bondissant Distance : 155 m
- 50 Bambis' jump Distance : 148 m
- 56 Ca marche ou quoi ? Distance : 25 m
- 56 Rock's & Roll Garden Distance : 65 m
- 57 Biche à biches Distance : 60 m
- 56 Rolling Stones garden Distance : 90 m

Piste montante

Piste descendante

Piste Cross Country (XC)

Infos de circulation

- Module de bois
- Point d'entrée
- Point de sortie
- Point d'assistance
- Point de réparation

Consignes techniques

Virage relevé en terre (en descente)

En entrée de virage, prenez la ligne haute et observez à l'avance la trajectoire à suivre. Tournez le regard et le dos à l'extérieur du virage.

Virage relevé en terre (en montée)

Prenez la ligne basse du virage, observez à l'avance la trajectoire à suivre. Tournez le regard et le dos à l'intérieur du virage.

Table

Sur votre 1^{er} passage, observez la table, le saut ou le point de descente. 1^{er} saut : après le décollage, laissez votre vélo à l'horizontale. Ne touchez pas le point de saut. Tournez le regard et le dos à l'extérieur du virage.

Faire du sport ? Se balader en famille ?

Pour plus de renseignements : province-sud.nc

INFORMATIONS SUR LA PISTE CYCLABLE

Langueur des pistes : 620 MÈTRES (VERT) / 700 MÈTRES (BLEU) / 530 MÈTRES (ROUGE) / 530 MÈTRES (NOIR)

- Plans de circulation
- Points de circulation
- Module de bois
- Point d'entrée
- Point de sortie
- Point d'assistance
- Point de réparation